

Interventions sur la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance des personnes âgées dans les situations d'urgence



**HelpAge
International**

age helps



HelpAge International aide les personnes âgées à faire valoir leurs droits, à faire face à la discrimination et à sortir de la pauvreté afin de mener une vie digne et active, en toute sécurité et en bonne santé.

Interventions sur la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance des personnes âgées dans les situations d'urgence

Publié par HelpAge International

HelpAge International, PO Box 70156, London WC1A 9GB, UK

Tel +44 (0)20 7278 7778 Fax +44 (0)20 7387 6992

www.helpage.org info@helpage.org

Association caritative enregistrée sous le no. 288180

Copyright © 2012 HelpAge International

Auteur Andrew Collodel

Contributions clés de Marcus Skinner, HelpAge International

HelpAge tient à mentionner qu'elle s'est servie des *Standards minimums du Projet Sphère* et des notes d'orientation sur les moyens de subsistance d'Oxfam GB et de CARE International pour produire ce document d'orientation

Photo de couverture : Kate Holt/HelpAge International

Conception : TRUE www.truedesign.co.uk

ISBN 1 872590 73 X

Toute partie de cette publication peut être reproduite à des fins non lucratives sauf indications contraires. Veuillez attribuer toute citation ou extrait à HelpAge International et nous envoyer une copie de l'article réimprimé ou un lien web.

Ce rapport a été financé par l'Office Humanitaire des Communautés Européennes (ECHO). ECHO finance les opérations de secours pour les victimes de catastrophes naturelles et de conflits à l'extérieur des frontières de l'Union européenne. Les fonds sont directement versés aux victimes, en toute impartialité, sans distinction de race, de groupe ethnique, de religion, de genre, d'âge, de nationalité ou de convictions politiques.



Jeff Williams/HelpAge International



Sommaire

- 4 Le contexte**
- 5 Pourquoi inclure les personnes âgées dans le soutien aux moyens de subsistance**
- 5 Les engagements**
- 7 Les phases d'une intervention humanitaire**
 - 7** Période critique
 - 9** Période de relèvement immédiat
 - 9** Période de relèvement
- 10 Points d'action clés pour aborder les interventions sur la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance des personnes âgées dans les situations d'urgence**
- 11 Point d'action 1 : Évaluation des besoins**
 - 11** Principaux éléments d'une évaluation rapide de la sécurité alimentaire et des moyens de subsistance
 - 12** Évaluation des besoins de sécurité alimentaire et de subsistance
 - 13** Impact des catastrophes sur la nourriture, les échanges et les marchés
 - 15** Interprétation des données sur les besoins spécifiques des personnes âgées
 - 16** Idées fausses au sujet des personnes âgées
- 17 Point d'action 2 : Concevoir un programme de soutien aux moyens de subsistance**
 - 18** Choisir une stratégie d'intervention de subsistance
- 21 Point d'action 3 : Intégrer les personnes âgées dans les transferts monétaires d'urgence**
 - 23** Modifications programmatiques en faveur de la participation des personnes âgées dans les programmes monétaires
 - 24** Garantir des mécanismes de distribution d'argent inclusifs
- 27 Point d'action 4 : Plaidoyer en faveur de la sécurité alimentaire et des besoins de subsistance**
 - 28** Stratégies pour un plaidoyer réussi
 - 29** Messages de plaidoyer
- 30 Annexe 1 : Méthodologie des données désagrégées par sexe et par âge**
- 31 Annexe 2 : Plan de plaidoyer type**

Le contexte

Les personnes âgées représentent une proportion importante et croissante des victimes de crises humanitaires. Environ 12,5 % de la population mondiale est âgée de 60 ans et plus. Les Nations Unies définissent les personnes âgées comme étant âgées de plus de 60 ans. Cependant, cette définition doit être adaptée aux contextes locaux. Par exemple, dans de nombreux pays en voie de développement, les personnes de 50 ans sont considérées comme âgées en raison de facteurs culturels et sociaux qui contribuent à la perception de « vieillesse ». En nous basant sur cet âge limite, 22 pourcent de la population mondiale est âgée. La croissance sans précédent du nombre de personnes âgées dans le monde a considérablement modifié le profil démographique et épidémiologique des populations touchées par les catastrophes.¹

1. Furtade C et Teklu M, (2012) *The Sphere Project Handbook: Standards for humanitarian response address growing problem of chronic diseases* (Le manuel du projet Sphère : les normes d'intervention humanitaire abordent le problème croissant des maladies chroniques), présentation au Forum de la santé de Genève

2. *Le Projet Sphère, La Charte humanitaire et les standards minimums de l'intervention humanitaire*, Le Projet Sphère 2011

3. HelpAge (1999), *Older People in disasters and humanitarian crisis: Guidelines for best practice* (Les personnes âgées face aux catastrophes et aux crises humanitaires : lignes directrices pour une meilleure pratique), HelpAge International, p.2

L'humanité et l'impartialité sont les principes fondamentaux de l'action humanitaire. Chaque être humain a la même valeur et la même dignité et l'exclusion d'un individu ou d'un groupe en raison de sa nationalité, de sa religion ou de ses opinions politiques est contraire à l'éthique humanitaire. Les principes humanitaires affirment que toute personne a droit à une aide humanitaire : «...nul ne doit subir de discrimination pour quelque raison que ce soit, âge, sexe...».² « Dès lors que l'invisibilité, l'exclusion et l'impuissance ont été les thèmes communs émergeant de l'expérience des personnes âgées, alors la consultation, la prise en compte et le retour de certains pouvoirs dans un contexte de partenariat, sont apparus comme étant les principaux indicateurs d'une bonne pratique. »³ Le thème clé de ce document est l'inclusion et l'autonomisation des personnes âgées et d'autres groupes vulnérables grâce à la consultation et à la prise en compte de ces personnes à l'étape de la conception et de la mise en œuvre des programmes de sécurité alimentaire et de subsistance.

Ce document cherche à fournir des conseils généraux sur la mise en œuvre des programmes de sécurité alimentaire et de moyens de subsistance des personnes âgées et d'autres groupes vulnérables dans les situations d'urgence. Il a été essentiellement rédigé à l'intention des travailleurs humanitaires sur le terrain, spécialisés dans la conception et la mise en œuvre de programmes de sécurité alimentaire et de moyens de subsistance. Il peut également servir, aussi bien au niveau mondial que sur le terrain, à mener des actions de plaidoyer pour attirer l'attention sur les besoins de subsistance des personnes âgées dans les situations de crises humanitaires.

Hein du Plessis/HelpAge International



Pourquoi inclure les personnes âgées dans le soutien aux moyens de subsistance

D'après les études menées par HelpAge, la moitié au moins des plus de 60 ans dans les pays en voie de développement sont économiquement actifs et parmi les plus de 70 ans, une proportion importante (au moins un cinquième) continue à travailler.⁴ De plus, une étude menée par HelpAge au Zimbabwe indiquait qu'une proportion importante et croissante de petits exploitants agricoles était âgée et majoritairement de sexe féminin.⁵

De plus, les études sur l'impact des pensions sociales indiquent clairement que soutenir les revenus des personnes âgées a un impact positif sur la famille et la communauté au sens large. Une enquête sur les pensions en Namibie et en Afrique du Sud révéla que les retraités ne dépensaient que 28 pourcent de leur pension sociale pour satisfaire directement leurs propres besoins. La plus grosse partie de leurs revenus profitait à l'ensemble du foyer (43 pourcent) ou à certains membres de la famille (29 pourcent). Parmi ces bénéficiaires secondaires, les petits-enfants occupaient de loin la première place puisque les personnes âgées leur consacraient plus de 55 pourcent de leurs revenus.⁶ Des informations recueillies en Asie, démontrent de plus que les pensions sont souvent partagées avec d'autres membres de la famille et investies dans la génération suivante.⁷ Ces résultats sont à rapprocher du rôle croissant joué par les personnes âgées qui s'occupent des enfants lorsque la génération intermédiaire a disparu suite aux conflits, à la migration ou à la maladie (VIH/SIDA).

Et pourtant, cette participation active des personnes âgées aux revenus du ménage est souvent ignorée par les organismes d'aide qui font l'erreur de penser qu'elles n'ont pas besoin d'aide puisque leur famille subvient à leurs besoins. Cela conduit souvent à leur exclusion des interventions de sécurité alimentaire et de subsistance. Par exemple, lors de l'intervention qui suivit le tremblement de terre à Haïti, HelpAge remarqua que les personnes âgées n'avaient pas droit à participer aux programmes argent contre travail qui ciblaient exclusivement les personnes « en âge de travailler », c'est-à-dire les moins de 45 ans.

Par conséquent, la participation des personnes âgées à des programmes de sécurité alimentaire et de subsistance doit s'inscrire à la fois dans un cadre de programmation inclusif qui permet aux personnes âgées de satisfaire leurs besoins fondamentaux et de mener une vie digne et un mécanisme de soutien des familles et des communautés.

Les engagements

Les droits de l'être humain sont des droits inhérents à la personne et s'appliquent à tous, indépendamment de la race, de la couleur de peau, du sexe, de l'âge, de la langue, de la religion, des opinions politiques, de l'origine, de la fortune, de la naissance ou de toute autre situation. Ces droits de l'être humain incluent le droit de vivre à l'abri de la peur et du besoin et exigent le respect, la protection, la promotion et la réalisation de ces droits de la part des détenteurs de devoirs.

La Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH) de 1948 et le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels affirment le droit universel à une nourriture adéquate et à entreprendre des activités de développement économique.

L'Article 25 de la DUDH stipule que « toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille ». De plus, la DUDH⁸ énumère au moins cinq droits qui concernent spécifiquement l'inclusion des personnes âgées dans les programmes de sécurité alimentaire et de moyens de subsistance. Les personnes âgées ont :

- Le droit au travail et à des conditions équitables et satisfaisantes de travail (Article 23)
- Le droit de jouir du meilleur état de santé physique et mentale qu'elles soient capables d'atteindre (Article 25)
- Le droit de bénéficier d'une alimentation, d'un logement et de services de sécurité sociale adéquats (Article 25)
- Le droit à l'éducation (Article 26)
- Le droit de prendre part librement aux progrès économiques, sociaux et culturels (Article 27).

4. Wells J, (2005), *Protecting and assisting older people in emergencies* (Protection et assistance aux personnes âgées en situations d'urgence), Humanitarian Practice Network

5. HelpAge (2012), *Scoping the policy and institutional arena in support of older farmers in Zimbabwe* (Définir la portée de la politique et du paysage institutionnel pour soutenir les agriculteurs âgés au Zimbabwe), p.3

6. Devereux S, (2001), *Social Pensions in Namibia and South Africa* (Pensions sociales en Namibie et en Afrique du Sud), IDS : Sussex, p.44

7. Samson et Kaniki (2008), ADB, *Social Protection for Older Persons: social pensions in Asia* (La protection sociale des personnes âgées : pensions sociales en Asie), 2012, p.12

8. Déclaration universelle des droits de l'homme, www.un.org/fr/documents/udhr/index.shtml

De plus, ce message d'inclusion est renforcé dans un certain nombre d'autres conventions. Les principes des Nations Unies pour les personnes âgées (Résolution 46/91 de l'Assemblée générale des Nations Unies) appelle à assurer l'indépendance, la participation, les soins, l'épanouissement personnel et la dignité des personnes âgées. Elle stipule que les personnes âgées doivent avoir accès à des services fondamentaux dont le droit à une nourriture adéquate et le droit de prendre part au développement économique.

Les personnes âgées ne sont pas déçues de leurs droits de l'homme fondamentaux lorsqu'elles atteignent l'âge de 55, 60 ou 65 ans. Par conséquent, toute exclusion des personnes âgées des programmes de subsistance (que ceux-ci soient mis en œuvre par l'État, des ONG(I) ou le secteur privé) constitue une violation de leurs droits de l'homme fondamentaux et des principes de l'action humanitaire.

La Charte humanitaire et les standards minimums de l'intervention humanitaire en cas de catastrophe de Sphère, demande que les groupes les plus vulnérables y compris les personnes âgées participent à ces programmes et soient spécifiquement ciblés. La Charte humanitaire stipule que les organisations humanitaires offrent leurs services sur « la base du principe d'humanité et de l'impératif humanitaire, en reconnaissant les droits de toute personne touchée par une catastrophe ou un conflit ». La charte résume ces droits comme suit :

- Le droit de vivre dans la dignité
- Le droit de recevoir une aide humanitaire (notamment nourriture, eau, vêtements, abri et les moyens d'être en bonne santé)
- Le droit à la protection et à la sécurité.

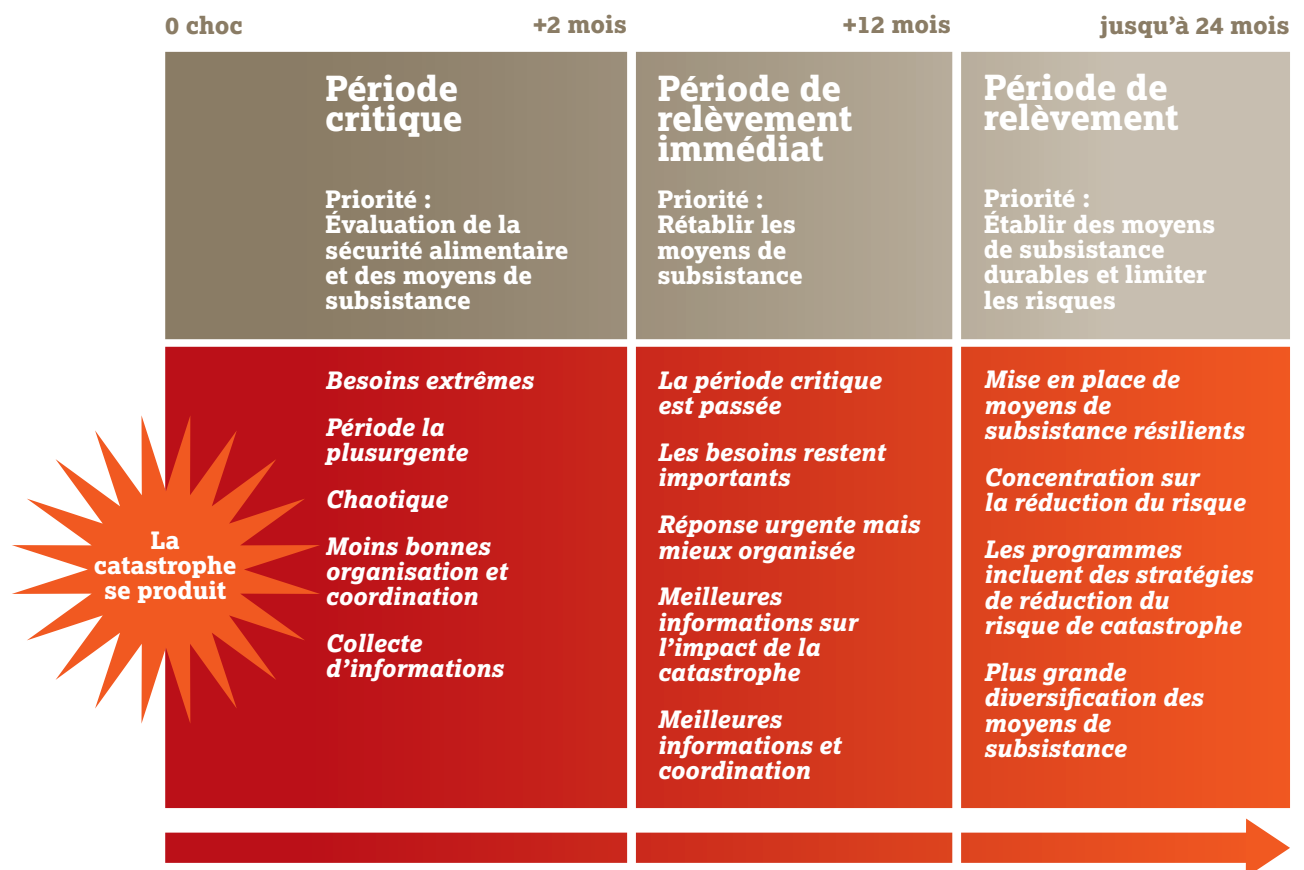
Lorsque les programmes argent contre travail ou nourriture contre travail imposent des limites d'âge ou que les personnes âgées se voient refuser l'accès à ces programmes, les organisations humanitaires enfreignent involontairement les droits des personnes âgées.

Enfin, le Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement de 2002 stipule que « dans les situations d'urgence, les personnes âgées sont tout particulièrement vulnérables et devraient être identifiées comme telles car elles risquent d'être isolées de leur famille et de leurs amis et avoir plus de mal à trouver nourriture et abri. »

La section ci-dessus concernant les droits et engagements en faveur d'un soutien humanitaire équitable constitue la base d'une intervention humanitaire. Lors de la conception d'interventions sur la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance, il est essentiel que votre réponse soit inclusive et cible correctement les groupes les plus vulnérables et les plus invisibles. Ce guide vise à aider les travailleurs humanitaires à atteindre cet objectif.

Les phases d'une intervention humanitaire

Lorsqu'une catastrophe survient, l'intervention humanitaire peut être divisée en trois phases : la période critique, axée sur l'aide humanitaire pour sauver des vies ; la période de relèvement immédiat et la période de relèvement.⁹



Période critique

La période critique est la période initiale qui suit immédiatement la catastrophe ; elle peut durer environ huit semaines. Au cours de cette phase, la priorité est de répondre aux besoins immédiats de la population concernée. Cette période est la plus critique et souvent la plus chaotique. Elle se caractérise par un besoin urgent d'évaluer l'impact de la catastrophe et les besoins de la population sinistrée afin d'identifier des interventions qui pourront sauver des vies. Elles incluront des interventions immédiates dans le domaine de la sécurité alimentaire : fourniture d'une aide alimentaire ou d'argent pour acheter à manger et d'autres produits de première nécessité afin que la population puisse maintenir un statut nutritionnel adéquat.¹⁰ Le travail sur les moyens de subsistance réalisé pendant cette période porte sur une évaluation détaillée de l'impact de la catastrophe sur les moyens de subsistance et, le cas échéant, sur des interventions pour aider au rétablissement de ces moyens de subsistance.¹¹

Les personnes âgées peuvent souffrir tout particulièrement lors des catastrophes. Les facteurs de risque qui limitent l'accès des personnes âgées à la nourriture sont entre autres l'isolement (vivre seules ou jouer un rôle mineur dans la prise de décision familiale), les maladies ou douleurs chroniques, les maladies transmissibles, le handicap, la pauvreté, le froid et le stress psychologique. Il est essentiel que les personnes âgées puissent accéder facilement à la nourriture (y compris aux distributions de nourriture ou d'argent dans une situation d'urgence). La nourriture remise aux personnes âgées doit être facile à préparer et à consommer et répondre à leurs besoins en protéines et micronutriments.

9. Représenter l'urgence sur un continuum est une méthode générique et les durées indiquées ne servent qu'à marquer les phases. Leur durée réelle dépendra de la gravité de la catastrophe, de son contexte et de sa nature. Par conséquent, le nombre de semaines et de mois mentionnés dans ce document ne sont donnés qu'à titre indicatif et ne représentent pas des périodes de temps exactes

10. *Le Projet Sphère, La Charte humanitaire et les standards minimums de l'intervention humanitaire*, Le Projet Sphère 2011, p.164

11. N'oubliez pas que vous ne devez jamais mettre en œuvre une intervention dans le domaine de la sécurité alimentaire sans avoir au préalable évalué le marché. Vous devez bien comprendre comment votre intervention influera sur l'économie locale. Vous devez toujours vous efforcer de « ne pas nuire »

Par conséquent les interventions d'urgence sur la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance ont pour objectif d'aider la population et les groupes vulnérables victimes d'une catastrophe :

- À éviter la malnutrition aiguë en aidant les gens à satisfaire leurs besoins alimentaires minimums immédiats (conformément à la définition des standards de Sphère)
- À protéger, diversifier et rétablir leurs moyens de subsistance.

D'après le Manuel Sphère, la sécurité alimentaire existe « lorsque toutes les personnes ont, en tout temps, un accès physique, social et économique à une nourriture suffisante, sûre et nutritive qui réponde à leurs besoins et préférences alimentaires et leur permette de mener une vie saine et active. »¹² Cette définition comprend trois éléments qui concernent tout particulièrement les personnes âgées : la disponibilité, l'accès et l'utilisation.

Disponibilité : il s'agit de la quantité, de la qualité et du caractère saisonnier de l'approvisionnement alimentaire dans la région touchée par une catastrophe. Par disponibilité on entend entre autres la production de nourriture (pêche, agriculture, bétail et fruits sauvages), les aliments importés dans la zone touchée par la catastrophe par les marchands et la nourriture apportée dans la zone par l'État et les organismes d'aide. Les marchés locaux livrent de la nourriture aux gens. Une catastrophe a un impact négatif sur la disponibilité de la nourriture en perturbant la production, les échanges et les marchés locaux.

Pour les personnes âgées et autres groupes vulnérables, la disponibilité de la nourriture dépend de :

- La disponibilité de produits alimentaires qui conviennent à leurs besoins nutritionnels et à leurs habitudes de consommation. Certaines personnes âgées pourront avoir du mal à manger des aliments durs et elles auront éventuellement besoin d'un autre type de nourriture qui n'est pas disponible au marché ou aux centres de distribution des aliments.
- Un marché (de village) local perturbé, c'est-à-dire un marché où les marchands n'apportent plus de nourriture et de marchandises de marchés plus importants, pourra avoir un impact négatif sur la nourriture à laquelle ont accès les personnes âgées et autres groupes vulnérables.
- La catastrophe pourra influencer sur la production ou le traitement de certains produits alimentaires clés essentiels aux besoins alimentaires des personnes âgées.

Accès : il s'agit de la capacité d'une personne ou d'un ménage de se procurer en toute sécurité suffisamment d'aliments pour répondre aux besoins nutritionnels de tous ses membres.

Pour les personnes âgées et autres groupes vulnérables, l'accès à la nourriture dépend de :

- La distance jusqu'au marché le plus proche. Les personnes âgées préfèrent se rendre aux marchés locaux plutôt qu'aller faire leurs achats en ville. Les personnes âgées dont la mobilité est réduite pourront avoir des difficultés à se rendre au marché pour y acheter de la nourriture et la ramener chez elles, même si elles ont suffisamment d'argent pour payer la nourriture.
- Les points de distribution alimentaire gérés par l'État ou les organisations humanitaires seront parfois trop éloignés ou trop difficiles à atteindre par les personnes âgées et d'autres groupes vulnérables.
- Les personnes âgées ne seront peut-être pas en mesure d'accéder aux programmes de protection sociale ou aux filets de sécurité existants.
- Les normes culturelles au sein du ménage dictent qui accède en priorité à la nourriture. Il est possible que les personnes âgées soient les dernières (ou les premières) à recevoir de la nourriture.
- Les personnes âgées pourront décider de se priver de nourriture pour que les jeunes membres de la famille puissent manger.
- Les familles ne feront pas toujours des besoins des personnes âgées une priorité dans les dépenses familiales. Les personnes âgées ne participeront pas toujours aux décisions prises par la famille.

12. *Le Projet Sphère, La Charte humanitaire et les standards minimums de l'intervention humanitaire*, Le Projet Sphère 2011, p.165

Utilisation : il s'agit de la capacité du ménage d'utiliser la nourriture à laquelle il a accès, notamment l'entreposage, la transformation et la préparation, ainsi que la distribution au sein du ménage. Il s'agit également de la capacité de chaque personne d'absorber et de métaboliser les nutriments, capacité qui peut être limitée par des maladies chroniques ou la malnutrition. (Pour plus d'informations, voir les recommandations de HelpAge International sur la santé et la nutrition).

- Les personnes âgées, et plus particulièrement celles qui ont des difficultés à se déplacer ou des problèmes de vision et d'audition, pourront avoir besoin d'aide pour préparer à manger, aller chercher des denrées essentielles telles que l'eau et le combustible et stocker des denrées alimentaires.
- Certaines personnes âgées qui souffrent de maladies chroniques ou de malnutrition pourront avoir des besoins nutritionnels spécifiques.
- Il est possible que les personnes âgées ne soient pas en mesure d'utiliser les denrées alimentaires fournies aux centres de distribution. Par exemple, si elles n'ont plus de dents, elles auront du mal à mâcher des aliments solides ou elles pourront avoir du mal à digérer certains aliments. Pour pouvoir consommer la nourriture, les personnes âgées doivent également avoir accès à du combustible et à des ustensiles de cuisine.

Période de relèvement immédiat

La période de relèvement immédiat débute en gros huit semaines après la catastrophe. À ce stade, les interventions sont généralement mieux organisées et les mécanismes de coordination et d'échange d'informations sont plus efficaces. Bien que les besoins restent importants, la situation en matière de sécurité alimentaire devrait s'être stabilisée grâce aux interventions d'urgence. On commence donc à s'efforcer de rétablir ce qui existait avant la catastrophe, autrement dit les moyens de subsistance et à réduire la dépendance des populations vis-à-vis de l'aide humanitaire.

Au cours de cette période les programmes alimentaires ou argent contre travail pourront continuer mais l'intervention doit se concentrer de plus en plus sur le rétablissement des moyens de subsistance. Le rétablissement des moyens de subsistance est une priorité urgente car elle permet aux bénéficiaires de retrouver indépendance et dignité.

Pendant cette période, il est essentiel d'effectuer une évaluation détaillée des marchés et des échanges. Lorsque vous préparez une évaluation des besoins de subsistance, n'oubliez pas de coopérer et de dialoguer avec d'autres organisations qui ont déjà peut-être prévu de réaliser une évaluation de marché (voir par exemple la boîte à outils d'Analyse cartographique des marchés en situation d'urgence)¹³ pour vérifier que les personnes âgées et autres groupes vulnérables sont bien pris en compte.

Période de relèvement

Pendant la période de relèvement, les humanitaires cherchent à réduire la vulnérabilité des populations vis-à-vis de futures catastrophes et à les aider à mettre en place des moyens de subsistance durables, autrement dit, à intégrer la réduction du risque et la résilience dans leurs moyens de subsistance. Le soutien des moyens de subsistance doit développer une gamme diversifiée d'activités de subsistance et aider les familles à mettre en place des stratégies de subsistance pour accroître leurs revenus ; elle se base sur des activités durables qui contribueront au bien-être de la population. Ce guide sur les situations d'urgence ne couvre pas la période de relèvement.

13. EMMA (2011), *Emergency Market Mapping and Analysis Tool kit* (Boîte à outils d'Analyse cartographique des marchés en situation d'urgence) (EMMA) – <http://emma-toolkit.org/>

Points d'action clés pour aborder les interventions sur la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance des personnes âgées dans les situations d'urgence

Ce document d'orientation suggère quatre points d'action clés afin de mieux intégrer les personnes âgées et autres groupes vulnérables dans les programmes de sécurité alimentaire et de subsistance. Ces points d'action ne sont pas exhaustifs : ils visent à fournir une orientation pour les interventions essentielles minimums de sécurité alimentaire et de subsistance. Vous trouverez ci-dessous un résumé de ces points et des informations plus détaillées dans les principales sections de la recommandation.

Point d'action 1 : Évaluation des besoins

- Évaluez les besoins de la population concernée y compris ceux des personnes âgées et d'autres groupes vulnérables. Vous devez inclure dans votre analyse l'impact de la catastrophe dans les domaines suivants : différents groupes et zones de subsistance ; disponibilité de la nourriture ; fonctionnement des marchés et des échanges ; évolution de la situation en matière de sécurité alimentaire ; et statut nutritionnel de la population concernée.
- Basez votre évaluation sur des données de référence à des fins de comparaison. Si vous ne disposez pas de ces données, vous devez les obtenir auprès de vos partenaires.
- Entrenez une analyse fondée sur le genre et recueillez des données désagrégées par sexe et par âge.
- Faites participer les personnes âgées à l'évaluation des besoins en organisant des discussions avec des groupes d'orientation et des réunions individuelles et interprétez les résultats en tenant compte des vulnérabilités, rôles et capacités des personnes âgées.

Point d'action 2 : Concevoir un programme de soutien aux moyens de subsistance

- Votre programme doit être conçu de manière à ce que tous les éléments de votre intervention soient accessibles à l'ensemble de la population active, sans oublier les personnes âgées et autres groupes vulnérables.
- Lorsque vous concevez votre programme, tenez compte des compétences, capacités et aptitudes des différents groupes d'âge.
- Décidez de votre stratégie d'intervention : comment les biens seront remplacés (sous forme d'argent ou en nature) ; quelles conditions, le cas échéant, seront associées aux distributions d'argent et le montant des allocations/de l'aide que vous allez fournir.

Point d'action 3 : Intégrer les personnes âgées dans les transferts monétaires d'urgence

- Ayez conscience des obstacles que les personnes âgées doivent surmonter pour accéder aux programmes de transferts monétaires, ex. la distance à parcourir jusqu'aux points de distribution, les difficultés à comprendre en quoi consistent ces programmes, l'absence de documents d'identité et les problèmes de sécurité.
- Sachez quelles modifications programmatiques vous pouvez effectuer pour surmonter ces obstacles, par exemple, collecte de denrées par procuration, modification des systèmes de distribution, sensibilisation et formation.

Point d'action 4 : Plaidoyer en faveur de la sécurité alimentaire et des besoins de subsistance

- Présentez des preuves et des messages aux forums de coordination. Soyez un membre actif du Cluster sécurité alimentaire. Organisez des réunions en tête-à-tête et nouez des relations avec des décideurs clés. Participez au Processus d'appel global.
- Partagez des données fiables désagrégées par sexe et par âge et faites des recommandations fondées sur des preuves à vos partenaires de cluster et aux niveaux appropriés du Ministère.
- Travaillez en coordination avec des partenaires internationaux et locaux qui cherchent à répondre aux besoins de sécurité alimentaire et de subsistance des personnes âgées et d'autres groupes vulnérables.

Point d'action 1 : Évaluation des besoins

Avant de choisir une stratégie d'intervention, il faut évaluer les besoins de la population concernée ainsi que les besoins spécifiques des personnes âgées et d'autres groupes vulnérables. Toutes les évaluations de besoins humanitaires se basent sur le principe de la **consultation** avec la population touchée par la catastrophe. Pendant la période d'évaluation rapide, vous devrez également collecter des informations auprès des personnes âgées et d'autres groupes vulnérables par le biais de discussions avec des groupes d'orientation et inclure des personnes âgées au nombre de vos informateurs clés.

Principaux éléments d'une évaluation rapide de la sécurité alimentaire et des moyens de subsistance (menée pendant la période critique)

La liste de contrôle ci-dessous identifie les huit éléments clés d'une évaluation de la sécurité alimentaire :¹⁴

- Établir une vue d'ensemble du contexte d'urgence comprenant des estimations de la population concernée désagrégée par âge et par sexe, y compris les groupes de personnes âgées. (L'annexe 1 explique comment préparer des estimations précises à partir de sources secondaires)
- Évaluer l'impact de l'urgence sur la nourriture disponible et sur les marchés et les échanges (voir les informations ci-dessous)
- Définir les groupes et les zones de subsistance¹⁵, notamment ceux qui concernent plus particulièrement les personnes âgées et autres groupes vulnérables
- Identifier les changements en matière de sécurité alimentaire (pour les différents groupes de subsistance) et savoir si les personnes âgées et autres individus vulnérables dans ces groupes de subsistance ont été gravement touchés. Comparez la situation en matière de sécurité alimentaire avant et après la catastrophe (référence)¹⁶
- Déterminer la capacité de chaque groupe de subsistance de faire face à la catastrophe
- Établir le statut nutritionnel actuel de la population sinistrée sans oublier les personnes âgées et autres groupes vulnérables¹⁷
- Identifier de quelle intervention externe la population a déjà bénéficié et dans quelle mesure les personnes âgées et autres groupes vulnérables ont été inclus
- Définir votre capacité d'intervention.

Si vous avez réalisé une bonne évaluation rapide des besoins, cela devrait vous permettre de :

- Définir les zones géographiques qui ont le plus besoin d'aide
- Les personnes qui ont le plus besoin d'aide (classées par groupes de subsistance) en tenant compte des vulnérabilités spécifiques de groupes particuliers comme les personnes âgées
- Le nombre de personnes qui ont besoin d'aide (désagrégées si possible par sexe et par âge)
- Le type d'aide requis par les divers groupes, notamment une assistance appropriée pour les groupes vulnérables comme les personnes âgées
- Quel niveau d'aide est requis et pendant combien de temps.¹⁸

14. La liste de contrôle ci-dessous est tirée des recommandations d'Oxfam (GB) et de CARE International pour les situations d'urgence

15. Les groupes de subsistance se caractérisent par leur principale source de revenus et d'alimentation, par exemple, les pasteurs, les agriculteurs, les marchands

16. Il est important que votre bureau de pays ait des données de référence fiables et à jour sur la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance. Vous ne pouvez pas évaluer la situation après une catastrophe sans données de référence

17. Vous trouverez des conseils pour évaluer la nutrition des personnes âgées dans la publication de HelpAge *Nutrition interventions for older people in emergencies* (Interventions en matière de nutrition pour les personnes âgées dans les situations d'urgence)

18. N'oubliez pas de consulter le calendrier et les activités saisonnières des divers groupes de subsistance

Évaluation des besoins de sécurité alimentaire et de subsistance

Nous vous recommandons d'utiliser une approche basée sur les moyens de subsistance lorsque vous réalisez une évaluation rapide des besoins. L'évaluation rapide des besoins permet de cerner la gravité de l'insécurité alimentaire à deux niveaux :

- Son impact sur la nutrition à court terme, c'est-à-dire le risque de perte de vies humaines
- Son impact sur les moyens de subsistance à plus long terme.

Lorsque l'impact de la catastrophe a été établi, vous devrez chercher à répondre aux questions suivantes en vous concentrant tout particulièrement sur les besoins des personnes âgées et d'autres groupes vulnérables.

- Des vies sont-elles en danger parce que les gens ne sont pas en mesure de satisfaire leurs besoins alimentaires ?
- Quelles sont les stratégies d'adaptation employées par les populations pour faire face aux catastrophes et quels risques présentent-elles pour leur subsistance immédiate, leur santé, leur dignité et leur bien-être et leurs perspectives de subsistance à plus long terme ?
- Comment les populations obtenaient-elle de la nourriture ou un revenu avant la catastrophe (ne partez pas du principe que les personnes âgées sont prises en charge financièrement par leur famille et leurs enfants ou qu'elles bénéficient d'une pension).
- Comment ces sources de nourriture et de revenus évoluent-elles d'une saison à l'autre au cours d'une année normale ?¹⁹ (Les calendriers saisonniers, agricoles, piscicoles et d'élevage sont des sources d'informations utiles).
- Quels types de biens, d'économies et de réserves les populations possèdent-elles ? Par exemple, stocks alimentaires, économies en numéraire, envois de fonds, cheptel, investissements, crédit, revendications,²⁰ ou créances non réclamées.
- Comment la catastrophe a-t-elle influé sur les diverses sources de nourriture et de revenus ?
- Quel groupe de subsistance,²¹ genre ou groupe d'âge²² souffre le plus de l'insécurité alimentaire suite à la catastrophe ?

19. Une année normale est définie comme une année qui s'est reproduite le plus souvent au cours des dix dernières années

20. Par « revendications » on entend ce que les gens peuvent exiger des autres, par exemple les parents des enfants ou des revendications auprès de membres de la famille ou de la collectivité

21. Les groupes de subsistance se caractérisent par leur principale source de revenus, par exemple, les agriculteurs, les pasteurs, les marchands

22. Le groupe de population fait référence aux gens déplacés, aux groupes ethniques, etc.

Rappel

Dans une évaluation rapide, vous pourrez vous servir de données secondaires ou faire appel à des informateurs clés pour répondre à un grand nombre de ces questions.



Kate Holt/HelpAge International

Impact de la catastrophe sur la nourriture, les échanges et les marchés

Évaluer l'impact de la catastrophe sur la vie, la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance de la population n'est que la première étape d'une intervention. Avant la mise en œuvre d'une intervention portant sur la sécurité alimentaire ou les besoins de subsistance qui intègre les personnes âgées ainsi que d'autres groupes vulnérables, il est important de comprendre quelles seront les répercussions, positives ou négatives, de l'aide apportée sur l'économie locale. Vous devez savoir comment la disponibilité alimentaire a changé et comment la catastrophe a influé sur les marchés.

Rappel

Les interventions telles que les transferts monétaires ou l'aide alimentaire auront un impact sur l'économie locale. Il est donc recommandé d'évaluer l'impact éventuel de l'intervention sur les marchés et les échanges et de prendre des mesures pour atténuer les impacts négatifs.

Données de référence

Pour réaliser une évaluation rapide du marché, il est essentiel de disposer de **données de référence**. Elles vous permettront d'établir une comparaison entre la situation « normale » avant la catastrophe et la situation après la catastrophe et amélioreront la qualité de votre analyse sur l'impact de la catastrophe. Les données de référence minimums dans tout programme de développement existant pourront fournir des réponses aux questions suivantes :

- Comment les différents groupes de subsistance se procuraient-ils de la nourriture et des revenus avant la catastrophe ?²³
- Quelles étaient leurs sources de nourriture et de revenus ?
- Comment ces différentes sources de nourriture et de revenus variaient-elles selon les saisons ?
- Quels types de biens, d'économies ou d'autres réserves les différents groupes de subsistance possèdent-ils (stocks alimentaires, économies en numéraire, cheptel, crédits, revendications ou créances non réclamées, etc.) ?

Si vous ne disposez pas de données de référence sur les marchés, d'autres organisations pourront être en mesure de vous fournir ces informations. Des organisations telles que l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Programme alimentaire mondial (PAM), et les ONG qui travaillent dans le domaine de la sécurité alimentaire et des moyens de subsistance seront en mesure de vous fournir leurs données de référence.

23. Obtenez ces informations pour une année « normale » récente, une année normale étant définie comme une année qui s'est produite le plus souvent au cours des dix dernières années

Rappel

Établir un calendrier saisonnier contenant des informations de subsistance pourra être utile pour effectuer cette analyse.

Évaluation du marché

Dans le cadre de l'évaluation de la sécurité alimentaire et des moyens de subsistance, il est important de comprendre comment les marchés et les échanges commerciaux ont évolué suite à la catastrophe :²⁴

- Quelle quantité de nourriture et quelle quantité de produits non alimentaires essentiels (par exemple combustible, fourrage et transport) sont disponibles dans la région en tenant compte des besoins alimentaires et non alimentaires spécifiques des personnes âgées ?²⁵
- Quelles quantités de nourriture et de produits non alimentaires essentiels sont susceptibles d'être importés dans la région ou exportés ?
- Quelles réserves alimentaires le gouvernement conserve-t-il pour la population sinistrée ?
- Le gouvernement a-t-il prévu un système de protection de la sécurité alimentaire et des céréales subventionnées sont-elles disponibles ? Dans ce cas, comment y accède-t-on et quels sont les bénéficiaires ? Les personnes âgées sont-elles incluses ?
- Le marché le plus proche permettant de se procurer des produits de base est-il accessible ?

Rappel

Il est possible que les personnes âgées et d'autres groupes vulnérables fréquentent des marchés locaux plus petits. Vous devrez en tenir compte lorsque vous réalisez une étude de marché. Évaluez l'accès en termes de distance, de sécurité, de transport, de genre, d'âge et de considérations culturelles.

- Comment la catastrophe a-t-elle influé sur l'accès aux marchés essentiels, par exemple denrées essentielles alimentaires et non alimentaires (savon, combustible, etc.) et sur la main-d'œuvre ?
- Comment la catastrophe a-t-elle influé sur la disponibilité des denrées alimentaires de base et des produits non alimentaires essentiels sur les marchés locaux ? Comment la catastrophe a-t-elle influé sur le prix et l'approvisionnement de ces produits ?
- Quel a été l'impact de la catastrophe sur les capacités des divers groupes de subsistance, y compris les personnes âgées, d'accéder à des denrées alimentaires essentielles et à d'autres produits non alimentaires essentiels ?
- Quelles étaient, avant la catastrophe, les conditions des échanges entre deux marchandises clés (par exemple combien de sacs de céréales pouvait-on acheter avec le prix de vente d'une chèvre) ? N'oubliez pas que les conditions des échanges évoluent en fonction du calendrier saisonnier.
- Quel impact la catastrophe a-t-elle eu sur les services essentiels comme l'accès au crédit, les services de santé animale, l'information etc. ?
- Comment les activités productives des différents groupes de subsistance, y compris des personnes âgées, ont-elles changé suite à la catastrophe ?

Un certain nombre d'outils d'évaluation du marché sont disponibles. Le plus courant est l'Analyse cartographique des marchés en situation d'urgence (EMMA). Cependant la mise en œuvre d'une analyse détaillée du marché est un processus complexe qui prend beaucoup de temps. Toutes les organisations ne seront pas en mesure de réaliser ces analyses - certaines préféreront travailler avec des agences onusiennes ou des ONG spécialisées dans le secteur des moyens de subsistance pour mettre en œuvre une évaluation conjointe ou partager leurs résultats.

24. Cet aide-mémoire est tiré des conseils sur la sécurité alimentaire du Manuel Sphère et des directives pour les situations d'urgence d'Oxfam (GB) et CARE International

25. Pour plus d'informations sur les besoins alimentaires et nutritionnels des personnes âgées veuillez vous reporter au guide de *HelpAge Nutrition interventions for older people in emergencies* (Interventions en matière de nutrition pour les personnes âgées dans les situations d'urgence)

Interprétation des données sur les besoins spécifiques des personnes âgées

Tout comme le genre, l'âge est un « déterminant universel ». *Universel* dans la mesure où il concerne chaque individu, *déterminant* dans la mesure où il définit en grande partie la position et le rôle d'une personne dans la famille et la société. Dans le contexte des opérations humanitaires, le genre et l'âge jouent un rôle critique puisqu'ils définissent en grande partie comment une personne va être touchée par une crise. Vous devez donc impérativement étudier les données et les éléments de fait obtenus lors de vos évaluations des besoins, en tenant compte des nombreux éléments de la culture, des traditions et de la religion locales qui ont un impact sur la façon dont les personnes âgées sont touchées par une crise.²⁶

Les points ci-dessous viendront soutenir votre analyse :

- Quels rôles les hommes et les femmes âgés jouent-ils dans les familles et communautés ? Participent-ils à la prise de décision ? Sont-ils des membres respectés de la communauté ? Jouent-ils un rôle actif dans la résolution des désaccords et des conflits ? S'occupent-ils d'enfants ?
- S'ils ne participent pas activement à la prise de décision au niveau du ménage, les dépenses du ménage couvrent-elles leurs besoins de base et leurs besoins spécifiques ? Vous devez prendre tout particulièrement en considération les besoins alimentaires, sanitaires et nutritionnels des personnes âgées.
- Quelle est la contribution des hommes et des femmes âgés aux revenus individuels et du ménage ? Comment leur contribution aux revenus du ménage est-elle répartie entre les membres de la famille ? Les organisations qui fournissent une aide relative aux moyens de subsistance tiennent-elles compte de leur contribution aux revenus de la famille ?
- Comment les rôles et responsabilités des hommes et des femmes âgés ont-ils évolué depuis la catastrophe. Par exemple, les personnes âgées s'occupent-elles davantage des enfants ? Sont-elles capable de poursuivre leurs activités de subsistance ? Participent-elles toujours à la prise de décision du ménage ?

Vous devez au bout du compte vous assurer que l'objectif de votre intervention d'urgence prend en compte le rôle des personnes âgées. Par exemple, si vous avez pour objectif de soutenir les moyens de subsistance, vous devez vous renseigner sur le nombre de personnes âgées qui travaillent et leur type d'activités afin que vous puissiez intégrer leurs besoins dans votre aide. Vous devez alors étudier les objectifs de l'activité de votre programme avec les personnes âgées et la population sinistrée au sens large et l'adapter pour tenir compte, le cas échéant, de leurs commentaires.

26. Vous trouverez d'autres conseils pour analyser la position des personnes âgées dans les familles et les communautés et son impact sur leur vulnérabilité et leurs besoins dans le guide de HelpAge *Ensuring inclusion of older people in initial emergency needs assessments* (Garantir l'inclusion des personnes âgées dans les évaluations initiales des besoins dans les situations d'urgence)

Recommandation

Vous devez consulter les hommes et les femmes âgés (séparément si nécessaire) pour comprendre leurs besoins, dans quelle mesure ils sont capables d'accéder aux ressources et à l'aide et si la catastrophe a rendu cet accès plus difficile.

Kate Holt/HelpAge International



Idées fausses au sujet des personnes âgées

Pour faciliter l'analyse de vos données d'évaluation, il est important de battre en brèche quelques idées fausses au sujet des personnes âgées.

Les personnes âgées bénéficient toujours du soutien de leur famille dans les situations d'urgence

L'hypothèse selon laquelle aider un ménage revient à aider tous les membres de la famille est infirmée dans les situations où les ressources manquent. De plus, dans les situations d'urgence, les hommes et les femmes âgés ont des besoins spécifiques en matière de santé, nutrition et mobilité qui ne seront pas nécessairement considérés comme des priorités dans les dépenses familiales. Les transferts monétaires permettent une certaine flexibilité au niveau des décisions sur les dépenses qui offre aux personnes âgées la possibilité de satisfaire leurs besoins de base et le cas échéant, leurs besoins spécifiques. Il est donc essentiel que votre évaluation identifie les besoins des personnes âgées et qu'elle y réponde, le cas échéant, indépendamment du ménage.

Les hommes et les femmes âgés participent peu à la génération de revenus

Comme nous l'avons souligné au début de ce guide, les personnes âgées continuent souvent à travailler au-delà de 70 ans dans les pays en voie de développement. Par conséquent, les aider à rétablir leurs moyens de subsistance après une urgence est essentiel pour leur permettre de satisfaire leurs besoins de base et leurs besoins spécifiques. Pour celles qui s'occupent d'enfants, cette aide est vitale aussi bien pour le bien-être des personnes âgées que pour ceux dont ils ont la charge.

Les hommes et les femmes âgés apportent une aide limitée à leur famille et leur communauté

Dans les contextes de migration économique, de conflit et dans les régions touchées par le VIH et le SIDA, la génération intermédiaire est absente et ce sont les personnes âgées qui ont principalement la charge des enfants. En Afrique de l'est et du sud, 40 à 60 pourcent des orphelins du SIDA sont pris en charge par des personnes âgées.²⁷ De plus, les personnes âgées jouent souvent le rôle de leaders traditionnels de la communauté, de décideurs et d'intermédiaires pour résoudre les différends et les conflits. Bien qu'une catastrophe puisse perturber ces rôles traditionnels, les comprendre et les soutenir pourra conduire à une intervention mieux acceptée et mieux adaptée.

Comprendre ces questions de relations entre les âges vous aidera à identifier les vulnérabilités et les rôles des personnes âgées et à faire en sorte que votre intervention tire parti des capacités des personnes âgées de satisfaire leurs propres besoins en matière de sécurité alimentaire et de moyens de subsistance. Par conséquent, votre intervention devra éviter d'exclure quiconque au motif de l'âge ou parce que vous pensez que de telles personnes ne participent pas activement à la génération de revenus sur le plan individuel ou familial.

Resources

EMMA (2011), *Emergency Market Mapping and Analysis Tool kit* (Boîte à outils d'Analyse cartographique des marchés en situation d'urgence), (EMMA) <http://emma-toolkit.org/>

HelpAge International (2012), *Older people in emergencies: identifying and reducing risks* (Les personnes âgées en situation d'urgence : identifier et réduire les risques), www.helpage.org/download/4fd728a1b410b/

HelpAge International (2013), *Nutrition intervention for older people in emergencies* (Intervention concernant la nutrition pour les personnes âgées dans les situations d'urgence)

27. RIATT (Équipe spéciale régionale interorganisations sur les enfants et le SIDA), Afrique de l'est et du sud

Point d'action 2 :

Concevoir un programme de soutien aux moyens de subsistance

Afin de garantir les droits de tous à une nourriture adéquate et au développement économique par un soutien aux moyens de subsistance, il est essentiel de concevoir avec soin votre programme. Tous les programmes de subsistance quels qu'ils soient, doivent inclure toute la population active sans oublier les personnes âgées et autres groupes vulnérables. Vous trouverez ci-dessous une liste des points à prendre en compte à l'étape de la conception de votre programme sur les moyens de subsistance, pour faciliter cette participation.

- Si possible, préparez un programme de subsistance intégré et composé de plusieurs éléments. Parmi ces éléments : argent contre travail, remplacement de biens, accès au capital (ou au crédit), opportunités d'emploi et aide à la recherche d'emploi, développement des compétences et renforcement des capacités. Tous les aspects du programme doivent inclure les personnes âgées et autres groupes vulnérables au nombre des bénéficiaires potentiels.
- Les critères de ciblage doivent mettre en adéquation les personnes et les activités ou tâches qui leur conviennent. Par exemple, le programme pourrait réserver les tâches administratives, de soins, de surveillance et autres tâches moins pénibles aux personnes âgées et autres groupes vulnérables.
- Grâce à leur expérience, leurs compétences et leurs capacités, les personnes âgées conviennent parfaitement aux activités de formation, de transfert de compétences, d'enseignement et aux activités de développement des compétences. Un tel modèle peut présenter un autre avantage : favoriser des relations intergénérationnelles plus positives.
- Dans de nombreuses cultures, les personnes âgées sont au cœur de la vie communautaire et sont donc tout à fait adaptées aux fonctions de leadership, de mobilisation de la communauté et de résolution de différends dans le cadre d'une intervention humanitaire. Il est possible de tirer parti de ces rôles et capacités pour soutenir la mise en œuvre de vos programmes de subsistance.
- Le personnel du programme doit connaître le rôle que jouent les personnes âgées dans les moyens de subsistance afin qu'elles bénéficient d'un soutien adéquat. On doit également leur apprendre à communiquer avec les personnes âgées et à tenir compte des difficultés auditives et visuelles liées à l'âge.
- Vos programmes de subsistance doivent satisfaire de la même façon les besoins des hommes et des femmes âgés. Les inégalités entre les sexes sont souvent renforcées avec l'âge. Par conséquent si les femmes (ou les hommes) sont marginalisées et désarmées, les femmes (ou les hommes) âgées le seront d'autant plus. Vous devez également tenir compte du déséquilibre entre les sexes propre au vieillissement et considérer les besoins des femmes âgées qui vivent souvent plus longtemps que les hommes. Les femmes âgées et les veuves qui vivent seules sans le soutien d'une famille sont particulièrement vulnérables à tout bouleversement dans leurs revenus et vous devrez tenir tout particulièrement compte de leur situation lors de la conception de votre programme.

Recommandation

Avant de commencer à concevoir votre programme de subsistance, assurez-vous que votre équipe connaît et a discuté les risques auxquels les personnes âgées sont confrontées à toutes les étapes des programmes de subsistance et de sécurité alimentaire ainsi que les risques spécifiques que vous avez identifiés dans votre propre évaluation. Vous pouvez utiliser les points énoncés dans cette section ainsi que le guide de HelpAge *Older people in emergencies: identifying and reducing risks* (Les personnes âgées en situation d'urgence - identifier et réduire les risques), que vous trouverez dans la section ressources de ce guide.



Évaluation du marché et conception de programme en Éthiopie

Suite à la crise alimentaire de 2011 en Afrique orientale, HelpAge et un certain nombre de partenaires humanitaires ont fourni dans un premier temps une aide en espèces ; une méthode qui avait donné de bons résultats avant que la crise alimentaire atteigne son apogée. Cependant, suite à une évaluation des besoins et à une discussion multiorganisationnelles avec la population touchée, y compris les personnes âgées, on s'aperçut que les marchés n'étaient pas en mesure de fournir un approvisionnement alimentaire adéquat pour satisfaire la demande. La situation était particulièrement grave pour les personnes âgées et autres groupes vulnérables, qui avaient du mal à se déplacer et qui s'approvisionnaient sur des marchés plus petits et plus proches de chez eux et ne pouvaient pas accéder à des marchés plus importants où une quantité de nourriture limitée était disponible.

Suite à l'évaluation, les méthodes de livraison furent modifiées ainsi que le montant des allocations fournies. Tout d'abord, pour compenser le manque de réactivité du marché, de l'argent et de la nourriture furent donnés en même temps et il fut convenu de surveiller le marché afin de supprimer l'aide alimentaire dès la reprise des marchés. Puis, les résultats de l'évaluation furent utilisés pour inciter le gouvernement à supprimer le plafond imposé sur les paniers alimentaires, afin de permettre aux organisations de fournir une aide adaptée aux besoins de la population. Le montant de la distribution globale d'argent et de nourriture passa de 300 Birr (environ 16\$) à 700 Birr (environ 38\$) par personne.

Choisir une stratégie d'intervention de subsistance

Comme il a déjà été mentionné dans les précédentes sections de ce guide, vos interventions de subsistance doivent s'appuyer sur une analyse contextuelle solide qui génère des données sur :

- Les activités de subsistance de la population y compris des personnes âgées et d'autres groupes vulnérables
- Le fonctionnement des marchés et des échanges
- La capacité du marché à accepter une injection d'aide (en espèces ou en nature)
- Analyse sexe/âge
- Les besoins de sécurité alimentaire et de subsistance de la population concernée y compris ceux des personnes âgées et d'autres groupes vulnérables.

Lorsque vous avez rassemblé toutes les informations adéquates, vous pouvez commencer à concevoir votre stratégie d'intervention, notamment :

- Combien de personnes vous allez aider
- Vos critères de ciblage
- Comment vous allez coordonner votre intervention avec celle d'autres organisations et du gouvernement
- Comment les biens seront remplacés
- Si vous utilisez des transferts monétaires, quelles conditions (le cas échéant) seront posées
- La méthode de distribution
- Le montant de l'allocation par bénéficiaire.

Que vous décidiez de fournir une aide en nature ou en espèces, définir le montant des allocations d'aide destinées à remplacer les biens et les stocks perdus est toujours une opération difficile. Dans certains contextes, vous risquez de vous retrouver face à un dilemme : trop de bénéficiaires et pas assez de ressources. Dans ce cas, vous devez décider s'il est préférable de donner plus à moins de monde ou de donner moins à un plus grand nombre de bénéficiaires. Basez votre décision sur l'analyse attentive de vos évaluations de besoins, des données de référence fiables sur les moyens de subsistance, une consultation avec les bénéficiaires et un travail de coordination avec d'autres parties prenantes.

Remplacer les biens en nature

Vous devrez tout d'abord décider si votre intervention impliquera la distribution de biens matériels ou si vous remettrez aux bénéficiaires de l'argent liquide ou des bons afin qu'ils achètent eux-mêmes ce dont ils ont besoin au marché local. C'est à ce moment-là que l'évaluation du marché et des échanges vous sera très utile, car elle vous aidera à définir l'intervention la plus appropriée et son impact éventuel sur les marchés et les échanges locaux. Si vous décidez d'opter pour le remplacement des biens matériels, vous devrez considérer les points suivants.

- L'aide alimentaire et l'assistance en nature risquent de dévaluer les marchandises sur les marchés locaux et d'avoir un impact négatif sur le revenu des marchands et leur volonté d'apporter des marchandises sur les marchés locaux. N'oubliez pas que lorsque l'aide alimentaire touche à sa fin, les populations redeviennent dépendantes du marché et suite à votre intervention, celui-ci risque de ne plus être à même de répondre à leurs besoins. Par conséquent, dans certains cas (comme dans l'exemple de l'Éthiopie ci-dessus), une distribution de biens matériels alliée à des transferts monétaires est la solution la plus appropriée.
- Les paniers d'aide alimentaire standards ne satisfont pas toujours les besoins alimentaires spécifiques des personnes âgées et d'autres groupes vulnérables. Par exemple, les personnes âgées qui ont des problèmes dentaires ou digestifs pourront avoir du mal à manger certains aliments et risquent de voir leur état nutritionnel se dégrader si les paniers alimentaires sont inadaptés.
- Les personnes âgées et autres groupes vulnérables sont confrontés à des défis spécifiques pendant les distributions de nourriture et d'articles non alimentaires. Les longs délais d'attente aux points de distribution peuvent être pénibles et certains n'auront pas la force physique de porter des paniers de nourriture et d'articles non alimentaires lourds et encombrants. Que les distributions prennent la forme de nourriture, de biens matériels, d'argent ou de bons, les personnes âgées auront souvent les mêmes difficultés. Vous trouverez donc à la suite dans la section programmation monétaire des informations supplémentaires pour savoir comment organiser des distributions accessibles.

Rappel

Le critère le plus important d'une intervention réussie est avant tout de répondre aux besoins des bénéficiaires, deuxièmement de ne pas nuire aux bénéficiaires, aux marchés ou aux échanges et troisièmement, d'aider les gens à retrouver le plus vite possible leur autonomie.

Transferts monétaires et soutien aux moyens de subsistance

Les transferts monétaires sont de plus en plus souvent utilisés à la place de l'aide humanitaire en nature. Les distributions d'argent liquide et les bons d'achat servent de plus en plus à répondre aux besoins des personnes touchées par les urgences et aident au relèvement dans de nombreux secteurs, notamment : l'assistance alimentaire, le soutien aux moyens de subsistance, les abris, les articles non alimentaires et les dispositions en vue du retour et de la réintégration des réfugiés et PDI. HelpAge a constaté que les personnes âgées sont souvent exclues des programmes de transfert monétaire pour des raisons diverses comme l'âge lui-même mais aussi un manque de compréhension du rôle que jouent les personnes âgées au sein de la famille et de la communauté.

Si vous décidez d'opter pour des distributions d'argent et/ou de bons d'achat, vous devrez tout d'abord choisir le type d'allocation que vous fournirez, en consultation avec les principales parties prenantes et en vous basant sur l'analyse du contexte. Par exemple, dans les situations d'insécurité, la distribution directe d'argent liquide pourrait faire courir des risques aux bénéficiaires et vous inciter à opter pour des bons d'achat.

Vous avez le choix entre trois types d'allocations :

Les allocations inconditionnelles : Le bénéficiaire reçoit de l'argent pour acheter sa propre nourriture ou ses propres biens de subsistance, par exemple des semences, des animaux, des outils ou de la main-d'œuvre. Ce type d'allocation n'est assorti d'aucune restriction et le bénéficiaire est entièrement responsable d'utiliser l'argent comme bon lui semble.

Les allocations conditionnelles : Il s'agit le plus souvent de bons de marchandises ou d'achat que le bénéficiaire peut échanger contre des marchandises de commerçants ou marchands qui participent au programme de bons. Certaines interventions de subsistance exigent que les bénéficiaires potentiels présentent un business plan qui doit être approuvé pour pouvoir recevoir l'argent. (Nota : si vous choisissez ce modèle, vous devez vous assurer que les personnes qui évaluent les plans ont les connaissances et l'expérience nécessaires pour déterminer la faisabilité du projet. Vous devez aussi prévoir une aide pour les personnes qui auront du mal à rédiger ce plan en raison d'un faible niveau d'alphabétisation.)

Microcrédits et prêts : Ce système, allié à une approche de fonds renouvelables, offre de nombreux avantages, entre autres parce qu'il permet une rotation permanente des revenus au sein d'un groupe de bénéficiaires donné. Si vous choisissez cette méthode, il est impératif que tous les bénéficiaires comprennent bien les règles du système et que vous teniez compte des niveaux d'alphabétisation au sein de la communauté et de son expérience précédente de telles approches. De bonnes structures de gouvernance sont également essentielles. Si ces principes de base ne sont pas respectés et que les structures appropriées ne sont pas en place, le mécanisme risque de faire plus de mal que de bien.

Après avoir choisi votre modèle d'allocation monétaire, vous devez décider la meilleure façon de transmettre les ressources aux bénéficiaires. Vous aurez trois grandes décisions à prendre :

- La fréquence de la distribution
- La méthode employée pour fournir les ressources aux bénéficiaires (nous y revenons en détail au Point d'action 3)
- Le montant de l'allocation (évoqué à la section précédente).

Resources

Le département britannique pour le développement international (DfID) (1999), *Sustainable Livelihood Guidance Sheets* (Notes d'information sur les moyens d'existence durables), www.eldis.org/vfile/upload/1/document/0901/section2.pdf

HelpAge International (2012), *Older people in emergencies: identifying and reducing risks* (Les personnes âgées en situation d'urgence : identifier et réduire les risques), www.helpage.org/download/4fd728a1b410b/

Rappel

Le principe « ne pas nuire ».

Point d'action 3 :

Intégrer les personnes âgées dans les transferts monétaires d'urgence

Étant donné la popularité croissante de l'aide monétaire et le grand nombre de personnes âgées touchées par des situations d'urgence, cette section commence par décrire sommairement quelques-uns des défis courants auxquels les personnes âgées et autres groupes vulnérables peuvent être confrontés pour accéder à l'aide monétaire, puis suggère quelques modifications mineures à apporter aux programmes pour planifier des interventions monétaires inclusives.



Frederic Dupoux/HelpAge International

Transferts monétaires pour les personnes âgées à Haïti

L'évaluation initiale rapide des besoins pour Haïti, réalisée après le tremblement de terre de janvier 2010, identifia les personnes âgées comme étant la population vulnérable la plus à risque. Une évaluation des données désagrégées existantes révéla que 200 000 personnes âgées environ avaient été touchées par la catastrophe. Au vu de l'existence de marchés fonctionnels, des complexités logistiques d'approvisionnement dans le pays et suite à une consultation avec les bénéficiaires pour connaître leurs préférences en matière d'aide, HelpAge décida de mettre en place un programme de transfert monétaire inconditionnel pour les plus de 65 ans qui se trouvaient dans des camps improvisés. Grâce à un accord avec UNITRANSFER, une société de transfert, une somme unique de 50\$ fut versée à une population cible de 5 500 personnes âgées.

Un réseau de « points de contact vulnérabilité » sélectionnés parmi la population touchée, permit d'identifier et d'enregistrer les bénéficiaires. Au cours de leur enregistrement, les personnes âgées reçurent une brochure d'information leur expliquant quand et où aller chercher leur argent. En raison des taux d'analphabétisme élevés parmi les personnes âgées, des séances d'information furent également organisées pour expliquer le processus. Les personnes qui n'étaient pas en mesure de se rendre dans une succursale UNITRANSFER furent identifiées au moment de l'enregistrement et des dispositions prises pour qu'un membre de la famille autorisé aille chercher l'argent à leur place. Un suivi basé sur un échantillon aléatoire de 1 500 bénéficiaires révéla que les transferts monétaires avaient été considérés comme un grand succès par les personnes interrogées qui déclaraient avoir utilisé l'argent pour acheter de la nourriture et payer leurs dettes.

Étant donné que les transferts monétaires sont une méthode de secours qui implique une distribution, nous devons prendre en compte certaines considérations de base qui ont trait à l'accès des personnes âgées à l'aide dans des situations d'urgence, afin de s'assurer que les programmes monétaires sont inclusifs.

Distance jusqu'au point de distribution d'argent

Quelle que soit la façon dont vous choisissiez de distribuer l'argent, il est important de tenir compte de la distance que les gens devront parcourir pour parvenir au point de distribution. Pour les personnes âgées et celles qui ont des problèmes de mobilité la distance à parcourir jusqu'au point de distribution aura une importance considérable. Si les personnes âgées sont obligées d'emprunter un moyen de transport payant pour se rendre au lieu de distribution ou si le coût financier ou le coût d'opportunité l'emporte sur les avantages, elles décideront peut-être de ne pas aller chercher l'argent, ce qui ira à l'encontre des objectifs de votre intervention.

Distributions d'argent

Que ces distributions aient lieu dans une banque ou dans un centre de distribution d'espèces ou de bons d'achat géré par une ONG, les personnes âgées rencontrent dans l'ensemble les mêmes difficultés que pour les distributions de nourriture et de biens en nature.

- Les personnes âgées et les personnes à mobilité réduite qui doivent faire la queue pendant longtemps par la chaleur ou sous la pluie, sans abri, sans eau ou sans toilettes risquent de manquer purement et simplement la distribution ou décider de ne pas s'y rendre.
- Si les personnes âgées et d'autres groupes vulnérables doivent revenir pour obtenir de l'aide, parce que la distribution s'est achevée avant qu'elles soient servies, il est possible qu'elles ne veuillent pas ou ne puissent pas revenir le lendemain.
- Les personnes âgées qui s'occupent seules d'enfants pourront avoir du mal à se rendre aux points de distribution ou à trouver des gens pour s'occuper de leurs enfants afin de pouvoir s'y rendre.
- Les personnes âgées qui vivent seules sans famille ou aide de la communauté pourront craindre de quitter leur abri et leurs biens de peur qu'on les vole et préféreront donc ne pas participer aux distributions.

Comprendre les systèmes monétaires

Dans certains contextes, il est possible que la population touchée et plus particulièrement les personnes âgées n'aient jamais utilisé ou comprennent mal les mécanismes bancaires et de distribution d'argent, comme les téléphones portables. Cela peut entraîner des confusions sur la façon, la date et le lieu où elles doivent aller chercher l'argent.

Identification

Les distributions d'argent sur présentation d'une preuve d'identité officielle et spécifique peuvent présenter un problème pour ceux qui ont perdu leurs documents d'identité pendant une catastrophe. De plus, il est possible que certaines personnes âgées n'aient jamais fait de demande de papiers d'identité ; elles seront donc déroutées et inquiètes, ne sachant pas comment accéder à l'aide.

Sécurité

Les idées reçues selon lesquelles les personnes âgées susciteraient le respect et seraient bien traitées, alliées au manque de consultation dans les situations d'urgence, contribuent à un environnement dans lequel les abus comme le vol restent dans l'ombre et ne rencontrent aucune opposition. Les personnes âgées et autres groupes vulnérables courent des risques aux points de distribution lorsque l'argent leur est remis directement. L'heure à laquelle ces distributions ont lieu peut également exposer les personnes âgées, hommes et femmes, et d'autres groupes vulnérables aux risques d'abus, d'attaques ou de violence. Demandez-vous par exemple si les gens pourront rentrer chez eux avant la nuit. Vous devez prendre les mesures nécessaires pour garantir la sécurité des bénéficiaires (et du personnel) pendant les distributions d'argent sous toutes leurs formes et le suivi de votre programme doit démontrer que votre intervention n'a pas exposé les personnes âgées et autres groupes vulnérables à des risques accrus.

Modifications programmatiques en faveur de la participation des personnes âgées dans les programmes monétaires

Comme dans le cas de la distribution des marchandises en nature, les problèmes mentionnés ci-dessus ne doivent pas conduire à l'exclusion des personnes âgées de l'aide monétaire. En apportant de petites modifications aux programmes, il est possible de surmonter facilement les difficultés éventuelles. De telles modifications ont été apportées avec succès par HelpAge et des organisations externes pour favoriser l'inclusion des personnes âgées et autres groupes vulnérables lors des distributions d'argent et d'articles non alimentaires.

Recommandation

Quel que soit le mécanisme de distribution d'argent, il faut s'assurer que toutes les personnes âgées ciblées sont en mesure d'accéder au programme de transfert monétaire. Vous devez donc concevoir votre intervention de façon que les défis potentiels auxquels les personnes âgées sont confrontées soient surmontés et que le programme soit inclusif.

Les recommandations ci-dessous sont applicables à diverses méthodologies de distribution d'argent, notamment la distribution directe d'argent liquide, les bons d'achat, la banque mobile et le système bancaire traditionnel.

Modifications à apporter à la conception des programmes de distribution

Installer les points de distribution d'argent dans un lieu physiquement accessible (et le cas échéant sur terrain plat). Prévoir des files d'attente ou des heures de collecte distinctes pour les personnes âgées, les personnes à mobilité réduite et autres groupes vulnérables. Si ce n'est pas possible, ces groupes devront être servis en priorité. Lorsque l'attente risque d'être longue, prévoir un endroit où s'asseoir, des espaces à l'ombre, de l'eau et des installations sanitaires. Si nécessaire, les personnes âgées doivent être transportées jusqu'aux points de distribution. Il est également important de songer à la façon dont les personnes âgées qui ont charge d'enfants peuvent les faire garder afin de pouvoir participer aux distributions. (Pensez à établir des liens avec des organisations qui offrent des espaces adaptés aux enfants).

Procurations

Si une personne âgée ou tout autre bénéficiaire vulnérable ne peut se rendre à une distribution pour une raison quelconque, vous pourriez envisager un système de procuration. Cette procuration sera généralement donnée à un membre de la famille ou à un ami de confiance, qui s'enregistre en même temps que la personne âgée, et qui peut ensuite aller chercher l'argent à sa place. Ce système peut également être utilisé pour réduire la fracture technologique et aider les personnes âgées à utiliser les nouvelles technologies comme la banque mobile, les cartes bancaires et les distributeurs de billets. Lorsque vous utilisez des procurations, vérifiez bien que :

- Les listes de distribution sont à jour
- Les procédures d'enregistrement incluent un service de proximité afin que les personnes âgées et autres groupes vulnérables confinés à domicile soient inclus
- Le suivi du programme s'assure que les bénéficiaires ont bien reçu la totalité de leur allocation.

Sensibilisation et formation

Les personnes âgées ne sont pas les seules à avoir besoin d'une formation et à devoir se familiariser avec les systèmes monétaires. Cependant, elles pourront avoir besoin d'explications plus détaillées ; en effet, il est possible qu'elles connaissent et comprennent moins bien le fonctionnement des systèmes bancaires, des téléphones portables et de l'aide monétaire ou qu'elles aient besoin de plus de temps pour comprendre et assimiler de nouvelles informations. Vous devez donc envisager un soutien et un suivi continus dans le cadre de votre programme. Vous devez également tenir compte des difficultés visuelles, auditives et de lecture des personnes âgées lorsque vous expliquez ou distribuez de la documentation et ne pas oublier que les problèmes d'alphabétisation ne se limitent pas à la population âgée. Vous devez impérativement consulter les personnes âgées pour comprendre ce qu'elles savent des systèmes de distribution prévus et connaître leurs besoins spécifiques afin de concevoir et cibler vos activités de formation et d'assistance.

Identification

Si la présentation de documents d'identité spécifiques est requise pour obtenir l'argent, il est essentiel que vous sachiez dans quelle mesure cela peut présenter un défi pour la population cible. L'expérience de HelpAge au Pakistan et à Haïti a démontré qu'il est souvent possible de parvenir à des accords avec les agents responsables des transferts monétaires afin qu'ils remettent l'argent à certains membres vulnérables de la population sur présentation d'une simple preuve d'identité ou d'une procuration (comme mentionné ci-dessus).

Recommandation

HelpAge a constaté que les mécanismes de réclamations, les lignes d'appel pour faire des suggestions et la présence de personnel communautaire aux points de distribution pour aider les personnes âgées ont su répondre aux préoccupations et résoudre les problèmes des personnes âgées.

Garantir des mécanismes de distribution d'argent inclusifs

La section suivante décrit un certain nombre de mécanismes et d'étapes grâce auxquels les personnes âgées et autres groupes vulnérables pourront accéder aux versements monétaires. Elle doit être lue conjointement avec les recommandations existantes sur les transferts monétaires dont vous trouverez les références dans la section ressources de ce document.

Distribution directe d'argent liquide

Souvent, la distribution directe d'argent liquide aux populations touchées, par les organisations, est le moyen le plus rapide, le plus simple et le moins coûteux. Pour les personnes âgées en particulier, il est important de tenir compte des problèmes de distribution, d'identification et des risques de sécurité potentiels mentionnés ci-dessus et d'y répondre.

Recommandation

Lors de la planification de votre projet, prévoyez de consulter les personnes âgées avant la distribution d'argent pour vérifier qu'elles approuvent le mécanisme proposé, évaluer les risques qu'elles peuvent courir et prendre des mesures pour les éviter.

Comptes bancaires et cartes de retrait bancaire

Avant de décider de verser de l'argent par le biais du système bancaire (ouverture de comptes pour les bénéficiaires, encaissement de chèques dans les banques, agents chargés des dépôts et des retraits bancaires dans les magasins, fourniture de cartes de retrait bancaires), vous devrez consulter les bénéficiaires pour savoir si la population en général et les personnes âgées en particulier possèdent une bonne connaissance du système bancaire et l'utilisent déjà.²⁸

Cet exercice de consultation vous apportera les informations nécessaires pour développer les activités de formation et de sensibilisation voulues. N'oubliez pas de tenir compte des difficultés potentielles : la distance à parcourir pour se rendre à la banque ou au distributeur automatique, les éventuelles difficultés à la banque (files d'attente, durée d'attente etc. et comment les résoudre - voir la section distribution ci-dessus) et les besoins d'identification. L'idéal serait que la distribution ait lieu par l'intermédiaire d'une seule banque disposant d'un large réseau de succursales dans les lieux du projet, pour vous éviter d'avoir à distribuer l'argent par l'intermédiaire de plusieurs banques.

Banque mobile

Les nouvelles technologies dont les transferts monétaires par téléphone mobile, suscitent un intérêt croissant. On pense souvent à tort que les personnes âgées ne peuvent pas utiliser ou comprendre les nouvelles technologies, parce qu'elles y ont peu accès, manquent de dextérité, souffrent de handicaps visuels ou pour cause d'analphabétisme.²⁹ Bien qu'il soit nécessaire de prendre ces questions en compte lors de la conception de

28. HelpAge a constaté que souvent, les personnes âgées ne savent pas très bien comment fonctionnent les systèmes bancaires et ne connaissent pas les exigences du système. Cela ne signifie pas pour autant qu'elles ne doivent pas être incluses dans ce type d'aide

29. Nota : Ces questions ne concernent pas uniquement la population âgée mais également les personnes plus jeunes

programmes de transferts monétaires mobiles, ce ne sont pas des raisons suffisantes pour exclure les personnes âgées.³⁰ Un certain nombre d'organisations ont utilisé avec succès des méthodes pour encourager les personnes âgées à participer aux transferts monétaires mobiles.³¹

Lorsque vous concevez un mécanisme de transfert monétaire par banque mobile, vous devez :

- Consultez la population concernée et les personnes âgées pour déterminer leur degré de familiarisation avec les téléphones portables et la banque mobile
- Identifier le nombre de personnes (y compris de personnes âgées) dans la population cible qui souffre de handicaps visuels qui pourraient limiter leur capacité à utiliser un téléphone portable
- Définir le nombre de personnes (notamment de personnes âgées) dans la population cible qui ont des problèmes de mobilité et qui auront donc du mal à accéder à l'agent chargé des versements.

Ces informations vous aideront à concevoir une intervention appropriée qui prendra en compte la formation, la sensibilisation et le suivi et à identifier les rôles que peuvent jouer les points de contact communautaires et les personnes chargées de procurations dans ce processus.

Bons d'achat

Les bons d'achat peuvent être utilisés pour favoriser les échanges, réduire le risque d'inflation et améliorer l'approvisionnement en produits.³² Ces bons d'achat peuvent être utilisés de plusieurs façons, par exemple lors de foires³³ et pour acheter des marchandises à des commerçants qui participent au programme. Avant d'établir un système de bons, vous devez vous assurer que certaines conditions préalables sont remplies et le « Quick delivery guide on vouchers » (Guide pratique sur les bons d'achat) du CaLP³⁴ est une excellente ressource.

Lorsque vous élaborez un système de bons, vous devez impérativement :

- Décider si le système de bons est facile à utiliser et convient à la population bénéficiaire
- Décider quels messages de sensibilisation et quelle formation seront requis afin que la population bénéficiaire comprenne comment utiliser efficacement le système de bons
- Consulter les personnes âgées à l'étape de la conception de l'intervention et identifier tout problème qui pourrait les empêcher d'utiliser les bons.

Lorsque votre intervention implique des foires de bons d'achat, vous devez vous assurer que :

- Les hommes et les femmes âgés et autres groupes vulnérables accèdent en priorité aux vendeurs et marchands aux foires
- Les hommes et les femmes âgés et autres groupes vulnérables bénéficient d'une aide pour se rendre aux foires et aux distributions et pour rapporter les marchandises chez eux si nécessaire
- Si nécessaire, les enfants dont les personnes âgées ont la charge sont gardés pour que celles-ci puissent se rendre aux foires et distributions³⁵
- Le personnel du programme a conscience des risques encourus par les personnes âgées et autres groupes vulnérables et est à leur disposition pour les aider si nécessaire.

Chèques

Il est possible de faire des versements d'argent par chèques, qui présentent un plus grand degré de sécurité que le liquide. Il existe trois types de chèques et chacun présente des avantages et des inconvénients. Consultez la population cible avant de décider quelle méthode utiliser.

Chèques au porteur sont libellés pour paiement comptant. Le chèque peut être encaissé dans la succursale d'une banque sans identification officielle. Étant donné qu'ils ne précisent pas le nom du bénéficiaire, ces chèques sont équivalents à de l'argent liquide.

Chèques à ordre portent le nom de la personne à qui ils sont destinés. Le chèque porte le nom du bénéficiaire et comporte généralement son numéro de carte d'identité nationale. Ces chèques peuvent être encaissés dans une succursale bancaire, sur présentation d'une pièce d'identité.

30. Autorité gouvernementale locale de Kibaha, HelpAge International Tanzanie, Good Samaritan Social Services Trust, Research on Poverty Alleviation (REPOA) et Durham University, R-U. (2012), une enquête auprès des personnes âgées du district de Kibaha, en Tanzanie, révéla que 41 pourcent des hommes âgés et 15 pourcent des femmes âgées utilisaient des téléphones portables. Les personnes âgées mentionnèrent qu'elles avaient souvent accès à des téléphones portables par le biais de leur famille et de leurs amis. Les répondants appréciaient de pouvoir parler à des membres de leur famille sans avoir à se déplacer ou à commander des « bodaboda », des taxis moto

31. Cash and Learning Partnership (2011), *New technologies in cash transfer programming and humanitarian assistance* (Nouvelles technologies dans la programmation des transferts monétaires et l'aide humanitaire) « À Haïti, Mercy Corps encouragea les bénéficiaires âgés à se faire accompagner d'un membre de la famille en qui ils ont confiance pour les aider à effectuer les transactions lors des mobilisations et des formations. Quant à HelpAge, ils ont ciblé des personnes âgées aux premières étapes de la phase de relèvement immédiat du tremblement de terre et leur groupe cible a connu quelques difficultés avec le transfert d'argent via le téléphone portable. Cependant, cette expérience n'a pas découragé l'organisation d'utiliser ce système à l'avenir », pp.15 et 16

32. Pour plus d'informations sur les avantages offerts par les bons d'achat, voir les recommandations de CaLP dans la section ressources de ce guide

33. Une foire aux bons d'achat est essentiellement un lieu organisé où des vendeurs présentent leurs produits et où les acheteurs (bénéficiaires) utilisent les bons d'achat pour acheter les biens ou services dont ils ont besoin. Pour plus d'informations voir : www.cashlearning.org/downloads/resources/tools/CaLP_VoucherFairs_booklet.pdf

34. Vous trouverez les recommandations ici : www.cashlearning.org/downloads/resources/tools/calp_vouchers_booklet.pdf

35. Envisagez d'établir des liens avec des organismes de protection de l'enfance qui gèrent des espaces adaptés pour les enfants

Chèques barrés sont tirés sur un compte bancaire à l'ordre d'une personne spécifique. Le bénéficiaire doit avoir un compte bancaire pour pouvoir encaisser le chèque.

La publication de CaLP "Cheques: A quick delivery guide for cash transfer programming in emergencies" (Les chèques : guide pratique pour les programmes de transfert monétaire dans les situations d'urgence) est une excellente ressource en faveur de l'utilisation des chèques dans les programmes monétaires.³⁶

Argent contre travail

Les personnes âgées sont souvent exclues des programmes argent contre travail, parce que l'on considère qu'elles ne peuvent plus travailler, qu'elles ne participent pas activement à la génération des revenus et que leur famille subvient à leurs besoins. Comme nous l'avons souligné dans ce guide, de nombreuses personnes âgées sont capables et désireuses de travailler et vous devez donc les inclure dans vos activités argent contre travail en tant que bénéficiaires potentiels. Pour ce faire, vous devez considérer les points suivants :

- Vous assurer que le travail que vous proposez convient aux aptitudes et besoins divers de la population touchée avec laquelle vous travaillez. Ceux qui ne peuvent participer aux tâches difficiles pourront faire la cuisine ou s'occuper des enfants pour les participants. Vous devez contrôler le bien-être des groupes qui se consacrent aux diverses activités
- Prévoir des services de garde d'enfants pour les personnes en charge d'enfants ou leurs tuteurs, y compris pour les hommes et femmes âgés³⁷
- Faire en sorte que l'on n'assigne pas aux groupes vulnérables des tâches moins bien payées ou moins intéressantes en raison de leur sexe, de leur âge ou de l'ethnicité d'un groupe d'une autre identité
- Faites en sorte que la formation sur la façon d'entreprendre diverses activités argent contre travail soit adaptée à ceux qui réaliseront le travail.³⁸

Resources

CaLP (The Cash Learning Partnership), *Direct cash: A quick delivery guide for cash transfer programming in emergencies* (Versement en espèces : guide pratique des programmes de transfert monétaire dans les situations d'urgence), www.cashlearning.org/downloads/resources/tools/calp_direct_cash_booklet.pdf

CaLP, *Cheques: A quick delivery guide for cash transfer programming in emergencies* (Les chèques : guide pratique des programmes de transfert monétaire dans les situations d'urgence), www.cashlearning.org/downloads/resources/tools/calp_cheques_screen.pdf

CaLP, *Vouchers: A quick delivery guide for cash transfer programming in emergencies* (Les bons d'achat : guide pratique des programmes de transfert monétaire dans les situations d'urgence), www.cashlearning.org/downloads/resources/tools/calp_vouchers_booklet.pdf

CaLP, *Working with banks: A quick guide to negotiating with banks in cash transfer* (Travailler avec les banques : guide rapide de la négociation avec les banques pour les transferts monétaires), www.cashlearning.org/downloads/resources/tools/calp_working_with_banks_final_a5.pdf

CaLP, *Voucher fairs: A quick guide to negotiating with banks in cash transfer* (Foire aux bons d'achat : guide rapide de la négociation avec les banques pour les transferts monétaires), www.cashlearning.org/downloads/resources/tools/CaLP_VoucherFairs_booklet.pdf

CaLP, *Making the case for cash: A quick guide to field advocacy in cash transfer*. (Les arguments en faveur des versements en espèces : guide du plaidoyer sur le terrain pour les transferts monétaires), www.cashlearning.org/downloads/resources/tools/calp_making_the_case_for_cash.pdf

CaLP, *Communicating cash: A quick delivery guide to field communications in cash* (Communication : guide pratique de la communication sur le terrain en matière de transferts monétaires), www.cashlearning.org/downloads/resources/tools/calp_communicating_cash_to_communities.pdf

Harvey P, et Bailey S, (2011), *Cash transfer programming in emergencies* (Programmation des transferts monétaires dans les situations d'urgence), Londres, Institut de développement d'outre-mer. www.cashlearning.org/resources/library/1-good-practice-review-11-cash-transfer-programming-in-emergencies

36. Vous trouverez les recommandations ici : www.cashlearning.org/downloads/resources/tools/calp_cheques_screen.pdf

37. Envisagez d'établir des liens avec des organismes de protection de l'enfance qui gèrent des espaces adaptés pour les enfants

38. Tenez compte des difficultés visuelles, auditives et de lecture des personnes âgées (ces problèmes d'illettrisme ne sont pas uniques à la population âgée) lorsque vous expliquez ou distribuez des documents écrits

Point d'action 4 : Plaidoyer en faveur de la sécurité alimentaire et des moyens de subsistance

Dans le cadre de la réponse humanitaire, le plaidoyer peut être défini comme « l'acte ou le processus qui consiste à soutenir une cause »,³⁹ dans ce cas, le droit des hommes et des femmes âgés à poursuivre librement des activités de développement économique, leur droit à une nourriture adéquate et appropriée et leur droit à des conditions de travail justes et favorables. Le plaidoyer doit faire partie de toutes les interventions en faveur des personnes âgées dans les situations d'urgence, afin qu'elles soient identifiées en tant que groupe vulnérable et que leurs besoins soient satisfaits dans le cadre de l'intervention. Vous trouverez un plan de plaidoyer type à l'Annexe 2.

Le plaidoyer peut se présenter sous de nombreuses formes. Dans le cadre d'une intervention humanitaire, il consiste souvent à présenter vos messages clés et vos éléments de fait lors de forums de coordination, à organiser des réunions en tête-à-tête et à établir des relations avec des décideurs clés.

Du point de vue de la sécurité alimentaire et des moyens de subsistance, le plaidoyer inclut :

- **Participation au Processus d'appel global** et tous les appels suivants pour s'assurer que la planification humanitaire et l'allocation des ressources financières tiennent compte des besoins des personnes âgées. Le cas échéant, vous devez également inclure des ressources dédiées pour la coordination.
- **Participation active aux réunions du cluster sécurité alimentaire** ou à la coordination du secteur de la sécurité alimentaire national pour promouvoir l'inclusion des personnes âgées dans le programme d'action humanitaire.

Le Cluster sécurité alimentaire mondial est entré en application en décembre 2010 et ses termes de référence se basent sur le renforcement de la réponse humanitaire grâce à des mécanismes de coordination efficaces. « Par conséquent, le Cluster sécurité alimentaire mondial soutient des clusters et autres systèmes de coordination nationaux efficaces liés à la sécurité alimentaire afin de fournir des services prévisibles, responsables et axés sur la demande qui satisfassent les besoins spécifiques des femmes, des filles, des garçons et des hommes vulnérables. »⁴⁰ Le cluster au niveau du pays est donc une tribune clé pour mieux faire connaître les besoins spécifiques des personnes âgées et d'autres groupes vulnérables et les lacunes qui existent actuellement dans ce domaine.

39. Webster-Merriam dictionary
(Dictionnaire Webster-Merriam)

40. *Global Food Security Cluster Handbook*
(Manuel du Cluster sécurité alimentaire
mondial), p.46



Kate Holt/HelpAge International

- **La participation active** va au-delà de la simple participation à des réunions. Le système de cluster est censé améliorer la coordination entre les acteurs de la sécurité alimentaire et des besoins de subsistance. Il identifie de ce fait les lacunes, améliore la responsabilité à l'égard des bénéficiaires, permet de mieux comprendre la situation grâce au partage et à l'analyse des informations et renforce l'action de plaider au nom des populations concernées. Pour que le système soit efficace, les partenaires doivent être actifs. Vous devrez prendre l'initiative au sein du cluster, par exemple en proposant de présider des sous-groupes de travail sur des questions spécifiques qui touchent les personnes âgées ou en participant à des évaluations conjointes.
- **Participer à des réunions inter-clusters** et rencontrer du personnel des communications pour faire en sorte que des informations appropriées et exactes sur les services à la disposition des personnes âgées soient incluses dans les services d'informations humanitaires.
- **Collecter et partager des données fiables désagrégées par sexe et par âge et faire des recommandations basées sur des données probantes** aux partenaires de cluster et aux différents niveaux du gouvernement, afin qu'ils prennent davantage conscience du nombre de personnes âgées et de leurs vulnérabilités. Distribuer des rapports mensuels et des études de cas simplifiés présentant les méthodes qui ont su répondre aux besoins de sécurité alimentaire et de subsistance des personnes âgées est également une stratégie utile.
- **Collaborer avec des partenaires internationaux et locaux qui partagent un même objectif.** Identifier des partenaires qui travaillent avec les personnes âgées et fonder des alliances stratégiques pour transmettre des messages harmonisés ou conjoints dans d'importants forums de coordination nationaux et humanitaires.
- **Travailler avec les médias.** Parfois la meilleure façon d'attirer l'attention et de rallier les gens à une cause est d'organiser des reportages nationaux et internationaux sur un sujet. Vous pourriez rencontrer des journalistes pour attirer leur attention sur des questions qui touchent aux personnes âgées dans des situations de crise et organiser des entretiens ou les inviter à venir sur le terrain en collaboration avec vos collègues des médias et de la sécurité.

Stratégies pour un plaidoyer réussi

Le succès d'une action de plaidoyer dépend de votre capacité à convaincre les bonnes personnes (c'est-à-dire les décideurs) que votre cause est valide et nécessite une action et un soutien de leur part. Voici à la suite quelques stratégies qui faciliteront votre action de plaidoyer :

- **Soyez prêt :** préparez des arguments convaincants, des preuves et des exemples à l'appui de vos messages.
- **Sachez vous adapter à votre public :** différentes personnes (par ex. les responsables de cluster, les autorités sanitaires nationales, les chefs de la communauté) seront sensibles à des arguments différents. Pour qu'une action de plaidoyer soit réussie, il est donc important d'identifier correctement votre public cible et d'adapter vos stratégies et vos messages à vos interlocuteurs. Identifiez à l'avance les motivations et préoccupations spécifiques de votre public et adaptez vos stratégies d'information et de communication en conséquence.
- **Donnez des exemples :** familiarisez-vous avec des études de cas ou des exemples, tirés de préférence de contextes semblables.
- **Travaillez avec des partenaires :** les messages ont toujours plus de poids lorsqu'ils sont communiqués en commun.
- **Identifiez des « champions » :** des individus bien placés peuvent contribuer de façon déterminante au changement. Nouez des relations et forgez des partenariats avec des gens qui partagent vos idées dans des organismes ciblés.
- **Préparez un plan de plaidoyer :** si le plaidoyer constitue un élément important de votre programme, commencez par dresser un plan de plaidoyer pour définir vos buts, objectifs et publics. Puis identifiez les messages, stratégies, matériels et supports que vous utiliserez.

Messages de plaidoyer

Vos buts, objectifs et messages de plaidoyer doivent être tirés du contexte local et adaptés à vos publics clés. Pour vous aider, vous trouverez à la suite un résumé de messages clés tirés des points d'action contenus dans ce document.

Inclusion au programme humanitaire

- Les personnes âgées doivent être identifiées comme un groupe vulnérable et les secours humanitaires et les plans de relèvement doivent traiter en priorité leurs besoins de sécurité alimentaire et de subsistance.
- Les données d'évaluation de la sécurité alimentaire et des moyens de subsistance doivent être désagrégées par sexe et par âge et les besoins de relèvement spécifiques des personnes âgées en matière de sécurité alimentaire et de moyens de subsistance doivent être identifiés.

Disponibilité alimentaire (sécurité alimentaire)

Les personnes âgées et autres groupes vulnérables doivent avoir accès aux programmes de sécurité alimentaire et de subsistance, entre autres :

- Les personnes âgées doivent être incluses dans les distributions de nourriture (ou les programmes de transfert monétaire). Il est possible que les personnes âgées ne soient pas prises en charge par d'autres membres de leur famille
- Les programmes de distribution alimentaire ou de transferts monétaires doivent intégrer les besoins spécifiques des personnes âgées et d'autres groupes vulnérables
- Les personnes âgées doivent pouvoir exercer leur droit d'accès aux programmes alimentaires ou de transfert monétaire, cela même si elles doivent donner procuration à quelqu'un
- Les programmes de distribution alimentaire et de transferts monétaires doivent faire en sorte que les points de distribution soient physiquement accessibles et les durées d'attente réduites. Si la durée d'attente risque d'être assez longue, prévoir une zone d'attente avec des sièges, protégée des éléments.

Droit de participer aux programmes de subsistance

Les personnes âgées et autres groupes vulnérables ont le droit de participer aux programmes de subsistance. Ils ont le droit de :

- Participer à des programmes de subsistance, indépendamment de leur âge. L'âge ne doit pas être un critère d'exclusion (par exemple, les programmes alimentaires et argent contre travail ne doivent pas automatiquement exclure les gens d'un certain âge)
- Accéder au crédit ou à l'argent ; pas d'exclusion en raison de l'âge
- Être inclus dans les programmes de subsistance qui doivent être adaptés pour répondre aux besoins de subsistance et de sécurité alimentaire de tous les membres de la population cible, quel que soit son âge, son genre et ses capacités physiques
- Reconstruire les moyens de subsistance et jouir des mêmes opportunités que d'autres membres de la population cible.

Annexe 1 : Méthodologie de données désagrégées par âge et par sexe d'HelpAge International

L'utilisation de données désagrégées par âge et par sexe est essentielle dans le cadre des programmes humanitaires, des actions de plaidoyer et pour pouvoir tirer des enseignements. L'application de la méthodologie des données désagrégées par sexe et par âge suivante permettra aux équipes d'intervention de comprendre la composition démographique, le profil et le nombre de personnes âgées qui pourront être touchées par des conflits ou des catastrophes naturelles.

Comment/où collecter des données désagrégées par sexe et par âge

Il est peu probable que de nombreux pays ou régions disposent de données désagrégées par sexe et par âge exactes au niveau national ; nous devons donc réaliser des projections démographiques en partant d'estimations qui seront proches des chiffres réels.

Vous pouvez utiliser les données produites par l'Institut national ou le Bureau des statistiques si le recensement fournit des informations détaillées sur le sexe, l'âge et les limites administratives, et s'il n'a pas plus de cinq ans. Malheureusement de nombreuses informations statistiques nationales sont soit inexactes, soit ne sont pas mises à jour, et dans certains contextes il est même possible qu'elles soient influencées par des considérations politiques. Dans des situations d'urgence, lorsque chaque seconde compte, vous pouvez réaliser des projections démographiques de qualité à partir de deux autres sources d'information.

Les données fournies par le Département des affaires économiques et sociales (DAES) des Nations Unies - Division population

Comment utiliser les données du DAES des Nations Unies pour produire des estimations désagrégées par sexe et par âge :

Suivez ce lien : <http://esa.un.org/unpd/wpp/Excel-Data/population.htm>

Ce lien vous permettra d'accéder aux Perspectives de la population mondiale des Nations Unies où vous trouverez des estimations à jour sur la population, désagrégées par pays, sexe, âge, densité de la population et ratios de dépendance. Ouvrez les fichiers Excel correspondants, cherchez le pays qui vous intéresse et vous découvrirez les estimations sur les groupes de personnes âgées.

Comment estimer les données désagrégées par sexe et par âge

Après avoir trouvé le pays qui vous intéresse et les données annuelles les plus récentes, vous pouvez calculer le pourcentage de personnes âgées sur l'ensemble de la population et remplir le tableau ci-dessous.

Vous remarquerez que certains pays inclus dans la base de données du DAES ont des estimations pour les tranches d'âge de plus de 80 et 90 ans. Dans ces cas-là, nous vous recommandons de choisir l'âge limite de plus de 80 ans.

Comment estimer les données désagrégées par sexe et par âge pour des zones géographiques/administratives spécifiques

Lorsque vous aurez obtenu une estimation nationale, vous pourrez estimer le pourcentage des personnes âgées dans la population dans

des zones spécifiques du pays. Il vous suffit d'avoir une estimation de la population totale de la zone qui vous intéresse puis d'appliquer les pourcentages nationaux que vous avez utilisés dans le tableau ci-dessous.

Données fournies par The World Gazetteer

Si vous ne parvenez pas à obtenir des estimations de population fiables à partir des sources d'informations nationales, vous pouvez utiliser le *The World Gazetteer*, en suivant le lien suivant : www.world-gazetteer.com/

The World Gazetteer fournit des données de population ventilées par pays ainsi que des statistiques associées pour différentes divisions administratives, régions et villes ainsi que des cartes en anglais, français, espagnol et allemand. Il vous fournira des estimations de qualité que vous pourrez désagréger plus tard.

Rappel

Vous devez toujours faire une estimation basse et haute du nombre de personnes âgées (plus de 60 ans) potentiellement touchées par la crise.

Vous pouvez effectuer des estimations basées sur les rapports initiaux publiés par les médias, l'ONU, les ONGI etc. du nombre de personnes touchées par la crise. Les estimations varieront selon la crise ; par exemple votre estimation basse pourra montrer que 30 à 50 pourcent des personnes âgées ont été touchées par une crise et votre estimation haute placer ce chiffre à 60 à 80 pourcent. Dans certains cas, ces estimations pourront atteindre 100 pourcent par exemple, lorsque vous évaluez des camps de réfugiés ou des camps de personnes déplacées dont les populations sont définies.

Estimer le nombre de personnes âgées touchées par une crise n'est pas une science exacte. Cependant, cette estimation peut permettre de formuler un important message à transmettre aux acteurs humanitaires et aux décideurs au début d'une intervention d'urgence.

Âge	Homme	Femme	Population masculine et féminine totale
50-59 ans	Total (% de la population totale)	Total (% de la population totale)	Somme totale
60-69 ans	Total (% de la population totale)	Total (% de la population totale)	Somme totale
70-79 ans	Total (% de la population totale)	Total (% de la population totale)	Somme totale
plus de 80 ans	Total (% de la population totale)	Total (% de la population totale)	Somme totale
Total	Total (% de la population totale)	Total (% de la population totale)	Somme totale

Annexe 2 :

Plan de plaidoyer type

Un bon plan de plaidoyer respecte les principes « SMART » : votre objectif doit être **S**pécifié, **M**esurable, **A**ceptable, **R**éaliste et défini de façon appropriée dans le **T**emps.

Bien que vos objectifs puissent se fonder sur des principes ou idéaux, vous devez faire preuve de réalisme et tenir compte des ressources dont vous disposez et de la situation externe. Aux lendemains immédiats d'une catastrophe ou au début d'une crise, vos objectifs consisteront sans doute à remporter « de petites victoires » (ex. obtention de fonds pour des aides à la mobilité pour les personnes âgées) dans des délais très courts. Au fur et à mesure que les secours s'orientent sur le relèvement, vous commencerez sans doute à mener des actions de plaidoyer en faveur de changements politiques de plus haut niveau, sur une durée plus longue (ex. fournir des services de santé gratuits aux personnes âgées) et vous aurez plusieurs objectifs et activités pour atteindre ce but.

En général, une stratégie de plaidoyer inclut au moins les éléments suivants et peut être présentée sous forme narrative ou organisée comme un cadre logique de la façon suivante :

Objectif de plaidoyer SMART						
Justification						
Principales stratégies						
Indicateurs de succès						
Objectif SMART	Cibles primaires	Messages	Activités	Alliés & Opportunités	Ressources	Matériels



Kate Holt/HelpAge International

Abonnez-vous à notre bulletin électronique :
www.helpage.org/enewsletter

HelpAge International
PO Box 70156
London WC1A 9GB, UK

Tél +44 (0)20 7278 7778
Fax +44 (0)20 7387 6992

info@helpage.org
www.helpage.org